

OBJET : Vote des quatre taxes

Après délibération, le Conseil Municipal décide de maintenir les mêmes taux qu'en 2017.

Le Conseil Municipal décide de retenir les taux des taxes directes locales pour l'année 2018 suivants :

- Taxe d'habitation (TH) : 12.18 %
- Taxe sur les propriétés foncières bâties (TFB) : 16.54 %
- Taxe sur les propriétés foncières non bâties (TFNB): 25.60 %
- Cotisation foncière des entreprises (CFE)* : 10.83 %

* le cas échéant

OBJET : Acceptation devis Ernstberger - Portes de garage local mairie

Le Maire expose au Conseil Municipal un devis de l'entreprise ERNSTBERGER pour le remplacement de portes de garage du local mairie d'un montant de 4 350 € HT.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise ERNSTBERGER d'un montant de 4 350 € HT et autorise le Maire à faire les démarches nécessaires.

OBJET : Demande de subvention à la Région pour travaux d'aménagement paysager, de sécurité routière et de continuité piétonne pour l'attractivité du village

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune de Villécloye va réaliser des travaux d'aménagement paysager, de sécurité routière et de continuité piétonne pour l'attractivité du village.

Le Maire présente au Conseil Municipal l'avant-projet du cabinet d'études Atelier Paysage d'un montant de : 375 676.40 € HT soit 450 811.68 € TTC.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter la Région pour une subvention concernant les dépenses mentionnées ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **SOLLICITE** la Région pour les opérations susmentionnées, pour une subvention.
- **APPROUVE** le projet et le plan de financement prévisionnel proposé par le Maire.
- **CHARGE** le Maire d'effectuer les démarches nécessaires à cette demande de subvention.

OBJET : Demande de subvention au Conseil Départemental pour travaux d'aménagement paysager, de sécurité routière et d'installation d'un abri de bus

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune de Villécloye va réaliser des travaux d'aménagement paysager, de sécurité routière et d'installation d'un abri de bus.

Le Maire présente au Conseil Municipal l'avant-projet du cabinet d'études Atelier Paysage d'un montant de : 375 676.40 € HT soit 450 811.68 € TTC.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter le Conseil Départemental pour une subvention concernant les dépenses mentionnées ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **SOLLICITE** le Conseil Départemental pour les opérations susmentionnées, pour une subvention.
- **APPROUVE** le projet et le plan de financement prévisionnel proposé par le Maire.
- **CHARGE** le Maire d'effectuer les démarches nécessaires à cette demande de subvention.

OBJET : Indemnité de transport pour Mme PETIT Valérie

Le Maire expose au Conseil Municipal que la secrétaire de mairie, Mme PETIT Valérie, a dû participer à la réunion du Conseil Municipal concernant le vote du budget hors de son temps de travail habituel.

Le Maire propose d'indemniser Mme PETIT Valérie de ses frais kilométriques, selon le barème en vigueur prévu par l'arrêté du 26 août 2008 fixant les taux des indemnités kilométriques des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels de l'Etat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte d'indemniser Mme PETIT Valérie de ses frais kilométriques selon le barème précité.

OBJET : Avenant Régie Salle polyvalente – Autorisation de signature du Maire

Le Maire propose au Conseil Municipal de rédiger un avenant au contrat de régie « salle polyvalente » concernant les dépôts d'argent par le régisseur.

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, le Maire à signer l'avenant à la régie « salle polyvalente ».

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter le Conseil Départemental pour une aide concernant l'installation d'un traitement de l'eau par UV.

La Commune sollicite le Conseil Départemental sur les opérations suivantes :

Installation d'un traitement de l'eau par ultraviolet

pour une estimation d'un montant de 12 639 € HT pour l'opération mentionnée ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **SOLLICITE** le Conseil Départemental pour les opérations susmentionnées, pour une aide.
- **CHARGE** le Maire d'effectuer les démarches nécessaires à cette demande d'aide.

OBJET : Demande de subvention – Amendes de police : Aménagement de sécurité routière et continuité piétonne

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter le Département pour une aide sous forme des amendes de police concernant des dépenses d'investissement en 2018, pour les opérations suivantes :

Aménagement de sécurité routière et continuité piétonne

pour une estimation :

- des travaux d'un montant de 341 524 Euros HT
- des honoraires et études de 34 152.40 Euros HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **SOLLICITE** le Département pour une aide sous forme des amendes de police pour les opérations sus-mentionnées,
- **CHARGE** le Maire d'effectuer les démarches nécessaires à cette demande d'aide.